

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Éléphants en Ogooué-Ivindo : une battue pour redonner l'espoir

FAMILLES endeuillées, clochardisation des populations qui voient leurs plantations dévastées, proximité dangereuse des éléphants non accoutumés à la présence humaine aux abords des maisons, la densité des éléphants dans l'Ogooué-Ivindo est source de cauchemars et d'angoisse. Pour apaiser le désarroi des populations, un arrêté de battue a été pris. Mais des questions subsistent.

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

CHRISTIANE Leckat, gouverneure de la province de l'Ogooué-Ivindo a fini par signer, le 30 janvier 2023, un arrêté très attendu par les populations de l'Ogooué-Ivindo qui le réclamaient depuis deux ans. Inquiétante d'abord, la situation était devenue intenable, invivable, semblable à un terrorisme permanent des pachydermes sur les humains.

Récemment, deux décès ont été enregistrés en deux jours, les 26 et 27 janvier derniers, respectivement à Mékambo et à Makokou dans le village Iahounènè et au quartier Iyoko (PK 7 du centre-ville de Makokou). Des corps déchiquetés par les éléphants ont plongé des familles dans le désarroi. D'abord, André Ikouma, instituteur de son état parti en forêt le 20 janvier pour chercher de quoi nourrir sa famille. Il n'a plus regagné le domicile, son corps ayant été découvert le 26 janvier dernier. C'est à la cuiller qu'on l'a ramassé, sans la partie droite de son corps. Quant à Ghina Amewana, habitante du village Iyoko (PK7), c'est une



Dimanche 29 janvier 2023 : réunion de crise entre le Bureau du Collectif des planteurs de Mékambo et les habitants d'un quartier de la commune au sujet des éléphants.

femelle éléphante, mère d'un éléphanton, qui a surgi de la broussaille pour la perforer de ses ivoires. Elle était partie, en compagnie de sa sœur, faire le plein des "mangues sauvages" pour en faire de la sauce d'odika. Bien avant ces deux drames, d'autres formes d'agressions, avec perte de vies humaines, ont été enregistrées à Mékambo et portées à la connaissance des autorités compétentes. En avril 2021,

partant du conflit homme-faune, marches et manifestations ont dégénéré à Mékambo débouchant sur une tension toujours latente : un écogarde en paiera le prix de son sang.

Dans presque tous les villages, les populations ont renoncé à cultiver, car les pachydermes réduisent à néant leurs efforts. Plus de tubercules de manioc, plus de régimes de banane, à cause de la peur de croiser en forêt ou à la

pêche un pachyderme. Conséquence, le riz importé est devenu l'aliment de base des ménages que seuls les nantis peuvent s'offrir le luxe d'en acheter. Victimes des éléphants, des rapports sur la destruction des plantations ont été portés aux chefs de cantonnements des Eaux et Forêts. Mais sans réponse.

À la suite des événements de Mékambo, l'effet s'est propagé à Makokou où des marches de

protestation contre les dégâts des éléphants ont eu lieu. En 2022, les autorités s'étaient engagées à édifier des barrières électriques ou les battues administratives pour réduire la pression des éléphants sur les humains. Dans plusieurs articles, en page faits divers, ou en économie, le quotidien L'Union a, à maintes reprises, rapporté l'intrusion des éléphants dans l'espace vital des populations comme à Zoatab, un quartier de Makokou.

Les deux drames ont-ils remis au goût du jour cette promesse des autorités locales vis-à-vis des populations ? Quoi qu'il en soit, lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre, Alain Claude Bilie-By-Nze, avait mis un point d'honneur à prendre le taureau par les cornes et apporter des solutions pragmatiques au conflit homme-faune.

Avec l'arrêté du 30 janvier 2023, la gouverneure Leckat apporte une réponse aux inquiétudes des Ogivins. Ledit texte désigne les éléphants à abattre, y compris les circonstances. " Vu les multiples dégâts causés aux cultures vivrières et l'insécurité face à laquelle sont exposées les populations par la présence inquiétante des pachydermes à proximité des habitations des villages et des quartiers de la province de l'Ogooué-Ivindo, le présent arrêté (...), autorise une battue administrative des éléphants mâles adultes dans toute zone où il y a une menace ou une agression dans la province de l'Ogooué-Ivindo ". L'article 2 de l'arrêté précise que c'est l'Unité spéciale – sans plus de détails – qui s'occupera de la besogne. En Ogooué-Ivindo, si la décision de la battue signée sur papier par les autorités est appréciée, l'opinion attend de voir l'efficacité sur le terrain de cette opération : l'effet dissuasif des éléphants à quitter les zones de vie et des activités humaines, l'efficacité pratique sur le terrain au regard de sa durée.

Contrepoint

Apaiser durablement psychose et amertume

CNB
Libreville/Gabon

LES dernières agressions mortelles commises par des éléphants dans la province de l'Ogooué-Ivindo ne pouvaient laisser personne indifférente. Malgré la publication d'un arrêté de battue administrative des éléphants, le Collectif des planteurs, à l'origine des événements d'avril à mai 2021 à Mékambo, dans le département de la Zadié, n'a pas modifié son agenda : manifester pacifique-

ment pendant deux jours contre la mort d'un compatriote à Mékambo, tué par un éléphant.

Le Collectif est allé pousser un "cri d'alarme, de psychose et d'amertume". C'était hier lors d'une déclaration de son porte-parole devant le préfet du département de la Zadié, et le maire de Mékambo à la place des fêtes. Aujourd'hui, c'est un appel à la ville morte pour le recueillement.

Les planteurs de la Zadié n'y sont pas allés du dos de la cuillère pour dénoncer ce vécu drama-

tique, Aujourd'hui sous le regard impuissant des plus hautes autorités qui a fini par se solder par l'irréparable : mort d'homme". Face à ce qu'ils ont qualifié d'indifférence des pouvoirs publics à leurs cris de détresse, vu la surpopulation des pachydermes dans l'espace communautaire, le Collectif a pointé d'un doigt accusateur l'administration des Eaux et Forêts : "le silence du ministre en charge des Eaux et Forêts est une chose que nous considérons comme non-assistance à population en danger".

La durée de l'arrêté du gouverneur de province, Christiane Leckat, considérée comme courte est aussi remise en cause, tout comme l'est le sexe des éléphants à tuer. Aujourd'hui "Un mois est insuffisant pour chasser ces troupeaux d'éléphants qui écumment nos villages depuis plus de 7 ans. De plus, nos dirigeants ont une mauvaise appréciation de l'agressivité des pachydermes. On va tuer les mâles en laissant les femelles coupables", ironise un Mékambois.